



Halte au harcèlement sexiste : Ask Angela !

À deux reprises, Alternative-plus avait déjà déposé en conseil une motion visant à protéger les femmes des violences ; la première avait été transformée en motion contre les violences domestiques par la majorité, ce qui avait poussé notre groupe à revenir à la charge pour dénoncer cette fois les violences faites aux femmes de manière spécifique. Une idée qui a fait son chemin, puisque la majorité elle-même a proposé d'adhérer à la charte « Ask Angela », laquelle cible le harcèlement sexiste de rue et propose de créer à travers la commune un réseau sûr et solidaire de lieux (cafés, hôtels, commerces...) capables d'assister et de soutenir temporairement des personnes en situation de harcèlement. Une charte et la mise en place de stickers affichant la possibilité d'une aide concrétiseront la volonté d'apporter un refuge temporaire aux victimes. **Fabienne Dorval** a bien sûr approuvé ce projet au nom de l'équipe d'Alternative-plus, en signalant que le groupe avait également demandé antérieurement que des statistiques établies par la police locale soient disponibles afin de prévenir les problèmes par des actions ciblées, et en citant l'asbl « Ruban blanc », active dans ce domaine, comme partenaire potentiel pour des événements ou des conseils.

Nous soutenir

Voulez-vous nous soutenir (une nouvelle fois ?) en devenant (ou en restant) membre Alternative-plus pour l'année 2022 ? Versez 20€ (ou 10€ pour les étudiants et les retraités) sur notre compte:
BE35 0689 3250 0837.



Croix et stèle célébrant le 1000^{ème} anniversaire d'une Ukraine chrétienne.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a teinté de sombre le Conseil communal de jeudi 24 février en nous rappelant à nos priorités : les besoins fondamentaux. Alternative-plus, encore plus déterminé à viser l'essentiel, est revenu sur des valeurs fortes: le droit à un logement décent, l'aide aux sinistrés, l'assistance aux femmes victimes de violences.

Le rapport annuel d'Alternative-plus en matière de logement a été adopté !

Nous faisons état dans notre édition précédente de nos interrogations bien légitimes au sujet de la politique du logement de la majorité ; en effet, non seulement l'inquiétude est grande de voir, au nom du tourisme, se convertir en logements de vacances des maisons et des appartements qui échappent ainsi aux citoyens en mal d'habitations ; mais il est surtout impératif d'établir un état des lieux clair, précis et détaillé du logement à Spa, dans un outil d'analyse globale. C'est ce que **Frank Gazzard** a déposé en conseil communal, en rappelant le droit à un logement convenable, reconnu dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme comme faisant partie intégrante du droit à un niveau de vie suffisant, et en



L'hôtel Bourbon a été transformé en immeuble à appartements

insistant sur le rôle de la commune qui est un opérateur important en raison de ses spécificités et de sa capacité d'action dans ce domaine (logements destinés à des ménages de différentes générations, logements pour personnes âgées ou à mobilité réduite, logements pour jeunes ménages, logements de transit...). L'outil d'analyse qui a été déposé propose de dresser un bilan de la situation actuelle, en établissant la liste de tous les intervenants, la situation de l'habitat au 1^{er} janvier 2021, les possibilités de valorisation des biens publics (terrains et bâtiments améliorables), les possibilités de démolition des bâtiments non améliorables, l'estimation de la superficie des terrains encore constructibles, les mesures prises pour lutter contre l'insalubrité, et en déterminant les caractéristiques, les missions et les moyens de la cellule Logement. Enfin il est proposé dans ce tableau de réaliser un inventaire des logements inoccupés et des possibilités de relogement d'urgence. C'est une avancée majeure pour un état des lieux clair et précis à travers un rapport à soumettre au conseil communal et aux citoyens chaque année. (Un dossier réalisé par le groupe de travail Logement d'Alternative-plus)

Le Collège MR - S.P.A. se félicite de sa transparence et de sa communication



Sans la mobilisation citoyenne, le potager du Waux-Hall aurait pu disparaître

Fabienne Dorval et **Arnaud Fagard** ont chacun déposé un point complémentaire visant à transmettre le plus d'informations possible aux citoyens. La première a demandé un état des lieux des dossiers en cours (travaux du lac de Warfaaz, piscine, par exemple) à travers un bilan ponctuel et régulier en conseil communal, à l'instar de ce qui se pratique en entreprise. Le deuxième a proposé la création d'une newsletter reprenant les demandes de permis d'urbanisme. C'est-à-dire ? Souvenez-vous: si un citoyen curieux et inquiet n'était pas allé consulter les plans relatifs à l'enquête publique du Waux-Hall, qui aurait su que le potager communautaire risquait d'être supprimé au profit d'un parking ? Personne. Pourquoi ? Parce que l'accès aux enquêtes publiques sur le site de la Ville n'est pas aisé et parce qu'il faut avoir eu vent d'un projet pour décider d'aller consulter plus avant. L'idée est donc de créer une lettre d'information pour les citoyens ou au minimum les associations (qui relaieront) au sujet des enquêtes publiques, des annonces de projets et des résultats, et de permettre à tout un chacun de s'y inscrire. La bourgmestre a estimé, elle, que la majorité avait déjà suffisamment de comptes à rendre à travers nos multiples questions orales, écrites et points complémentaires en tous genres sans devoir encore se fendre d'un rapport supplémentaire sur les dossiers en cours, que le site suffisait largement pour les enquêtes publiques et que la communication de la Ville était optimale.

La Ville pourrait acheter des logements pour les sinistrés



La ville va chercher des logements vides pour les sinistrés

La Ville pourrait acheter des logements pour les sinistrés Pour rappel, une réquisition du Domaine de Mambaye a été effectuée en décembre (10 000€) et une convention a été signée pour un mois, laquelle évaluait le coût par personne à 30€/jour pendant 35 jours; 50 sinistrés verviétois étaient en principe attendus sur le site mais l'accord n'a finalement pas été conclu avec le CPAS de Verviers. L'ardoise, cependant, reste à découvert : 62 500€ à payer au Domaine de Mambaye, réquisition comprise, alors que personne n'est venu. L'occupation des lieux n'était prévue que pour trois mois, une échéance difficile à tenir pour des familles avec enfants déplacées loin

de leur travail et des écoles. **Arnaud Fagard** a donc déposé en conseil communal un point complémentaire visant à utiliser le reste de la subvention (qui s'élevait à 812 652.04€) pour l'achat d'un ou plusieurs immeubles dans le centre de Spa, afin d'offrir rapidement des locations à des sinistrés, à l'instar de la commune de Jalhay et ce, autant de temps que nécessaire. À terme, ces appartements pourraient être gérés par l' AIS (Agence Immobilière Sociale), lorsque les personnes sinistrées réintégreront leur habitation. Le point a été adopté et sera à l'étude prochainement.

Vous avez un bien ou vous connaissez un bien qui pourrait faire l'affaire?

Faites-le nous savoir.
(Attention : le bien doit être immédiatement disponible avec peu ou pas de travaux et il faut être prêt à donner les clés dès la signature du compromis.)

L'ICOMOS et l'AWaP réclament une évaluation des projets de développement à Spa



La drève du Fawetay (classée)

Les rappels à l'ordre se succèdent au Collège : AwaP (Agence wallonne du Patrimoine), ICOMOS (Conseil international des Monuments et des Sites) ... les organisations patrimoniales semblent s'être donné le mot pour envoyer des courriers successifs au Collège, lesquels courriers se suivent et se ressemblent : les nouveaux projets urbanistiques sont-ils compatibles avec la valeur universelle exceptionnelle attestée par notre reconnaissance UNESCO ? C'est la question qu'a posée également

Frank Gazzard. Il semblerait en tout cas qu'une attention particulière y soit brusquement apportée : la coordinatrice UNESCO de la Ville et la responsable de l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) travailleraient sur la méthodologie à appliquer aux différents projets inhérents au tissu urbain spadois. **Paul Mordan** a demandé à l'échevin du Patrimoine de quelle façon il comptait mettre en œuvre les recommandations de l'ICOMOS, qui conseille de mettre en œuvre sans tarder le plan local de gestion pour gérer les problèmes d'urbanisation des quartiers des villas spadoises, de la division parcellaire et de la densification liée à la promotion immobilière. Dans la foulée, **Fabienne Dorval** s'est inquiétée s'est inquiétée de savoir si la villa du Fawetay, promise à des transformations pour réaliser un gîte de 15 personnes, serait prise en compte dans une évaluation fidèle à l'esprit de l'UNESCO. Oui, a répondu l'échevin. À suivre...

Les chantiers de restauration du patrimoine, c'est aussi un attrait touristique



Exemple de panneaux informant d'un chantier en cours

Notre ville a la chance pour le moment de travailler sur deux édifices exceptionnels, a fait remarquer **Paul Mordan**, la Galerie Léopold II et les Anciens Thermes. Au lieu de représenter un désagrément majeur pour les commerçants, ils pourraient représenter un réel attrait touristique, car les amateurs de restauration, d'histoire et de patrimoine apprécieraient sans doute d'être informés des méthodes utilisées et des étapes à suivre par l'installation

de bâches informatives expliquant l'histoire de l'édifice, les éléments classés et les découvertes faites sur le chantier, comme cela se fait dans d'autres villes. Pourquoi ne pas aller plus loin en installant un fléchage indiquant ces chantiers (avec photos), en réalisant des vidéos de la restauration d'éléments exceptionnels des chantiers et en installant à l'Office du Tourisme une information éducative à ce sujet ?

Message reçu : des artisans de la firme Galere vont faire état prochainement de leur savoir-faire au cours de journées de démonstration à la galerie Léopold II et il sera proposé à la société Denys (Anciens Thermes) de réaliser des bâches informatives autour du chantier. Dommage : le président de l'Office du Tourisme ne semble pas désireux d'emboîter le pas à ces initiatives constructives ; notre équipe lui proposera à nouveau cette idée lors de la prochaine réunion à l'Office du Tourisme.

Le parking : un soutien indispensable aux commerces locaux

Suite aux travaux dans la rue du Fourneau, une quinzaine de places de parking ont encore disparu et pénalisent à nouveau les commerces environnants. Alternative-plus a fait part plus d'une fois de propositions de stationnement à différents endroits, notamment au niveau du CPAS et de la gare, un rappel de **Claude Brouet** en conseil qui a eu le don d'irriter l'échevin de la Mobilité : « Patience » est sa seule réponse ; il y aura « bientôt » 180 places (payantes !) disponibles dans le nouveau parking des Anciens Thermes (un chantier qui ne sera tout de même pas terminé avant fin 2023 si pas 2024... !). Des réponses en forme de pis-aller pour des commerçants déjà pénalisés par les actuels travaux longs et lourds et par ceux qui s'annoncent ensuite dans les prochains mois : la réfection du centre de Spa, depuis le Pouhon Pierre-le-Grand jusqu'à la place Foch en passant par tout le quartier des Anciens Thermes. Alors, avant de songer à attirer de grandes

enseignes sans originalité et visibles partout dans toutes les villes du monde, prenons soin de nos commerces locaux, spécifiques, sympathiques, attrayants pour les touristes, remplissons les vitrines vides et aménageons des espaces proches pour garer sa voiture, non ? Un fléchage plus visible en direction des parkings de délestage est, avec les travaux, plus important aujourd'hui qu'hier.



Un fléchage plus visible vers les parkings de délestage semble de + en + indispensable

La chronique de Philou: fake news

Décidément, il s'en passe sur les réseaux sociaux... sur lesquels vous pouvez aisément trouver des informations très intéressantes touchant à notre commune. Mais aussi un peu de tout et n'importe quoi ! Plus communément appelé « fakes », les fausses infos postées existent, énervent et emballent certains Spadois au « sang chaud ». En conclusion et pour conseil... Si vous désirez obtenir des réponses judicieuses et officielles touchant à la qualité de la vie spadoise, je vous invite très sérieusement à vous adresser en direct à votre administration communale, vos échevins, vos conseillers communaux et autres employés travaillant pour la Ville de Spa. Avec un petit clin d'œil au mensuel « Réalités » qui reste, dans son genre, une référence de qualité au sujet de l'information. (**Philippe Hourlay**)

Un besoin urgent ?

Philippe Hourlay s'est inquiété du trop petit nombre de toilettes publiques en ville ; si celles de la rue Schaltin ont été remises en état et rouvertes, celles de la Galerie Léopold II, par contre, sont régulièrement fermées à cause des travaux. Un problème soulevé d'ailleurs par la Ligue des Droits humains dans les communes wallonnes suite à la crise Covid et à la fermeture de l'HoReCa, et régulièrement évoqué par des citoyens bien embêtés qui nous en font part au marché et à la brocante. L'échevin concerné a répondu que l'offre était bien suffisante et que les gens n'avaient qu'à se rendre dans les cafés pour se soulager. Dans une ville UNESCO à haute vocation touristique, c'est donc le secteur privé qui doit prendre en charge les besoins primaires des personnes, selon la majorité en place.

Parking et inclusion

Une place de stationnement réservée aux personnes handicapées sera créée rue Jean-Philippe de Limbourg à hauteur des numéros 7-9.

Les fleurs, les plantes, la vie...

Un projet pour végétaliser Spa vous intéresse ?



Alternative-plus avait organisé une campagne d'affichage pour promouvoir la végétalisation de l'espace public

Le groupe de travail Environnement d'Alternative-plus (**Silvana Bressannutti, Vinciane Mathieu, Ginette Doyen et Luc Moens**) a proposé par la voix de **Claude Brouet** des pistes d'amélioration pour la charte « Végétalisation de l'espace public », qui seront discutées prochainement avec l'échevin concerné : quelques zones de

démonstration de végétalisation seraient bien utiles pour motiver les citoyens et montrer ce qu'il est possible de réaliser ; fournir une liste des plantes à privilégier et de celles à éviter (envahissantes, urticantes...) aiderait bien les indécis ; enfin, préciser quel serait le soutien communal rassurerait les jardiniers en herbe. On apprend ainsi que ce sont les services techniques qui enlèveront les pavés des trottoirs, que le subside octroyé pour cette action en faveur de la nature sera renouvelable d'année en année et que le permis d'occuper temporairement la voirie sera délivré pour 10 ans. Ainsi les citoyens sensibles à la biodiversité, à la création de couloirs écologiques et à l'embellissement de leur cadre de vie pourront fleurir leur pied de façade, leur façade ou créer des projets intégrés sur le trottoir ou ailleurs. Cela vous intéresse ? Le service Environnement n'attend que vos bonnes idées.

Travaux prochains Suite à la tempête Eunice, la bâche publicitaire du bâtiment annexe au pavillon abritant les Bobelines s'est déchirée et a laissé apparaître des ceintures pour soutenir le coin. L'absence de tuyau de récolte des eaux de pluie n'arrange pas les dégradations. Des travaux de rénovation vont débuter pour restaurer cette annexe qui abrite une cabine à haute tension de même que pour le bâtiment voisin où sont installées des toilettes publiques. (**Claude Brouet**)

En bref

Mambaye :

une étude de mobilité! Les résultats sont espérés pour cette année; l'étude concerne principalement la rue de Barisart. (**Frank Gazzard**)

Attention: eau non potable !

Des déjections animales souillent les sources de la Sauvenière et Groesbeeck, provoquant l'interdiction d'en consommer l'eau depuis des semaines. Les analyses bactériologiques de Spa Monopole, effectuées quatre fois par an, nous en diront plus prochainement.

Alternative-plus en soutien aux maraîchers !

Ginette Doyen et Claude Brouet ont participé à la marche de sensibilisation organisée dimanche 27 février par le collectif des maraîchers wallons afin d'obtenir du gouvernement fédéral un statut définitif et reconnu.

Nouveau règlement de police adopté :

Afin de protéger les hérissons, il sera désormais interdit de faire fonctionner les tondeuses automatiques la nuit (**Arnaud Fagard**).

Qui se cache derrière votre journal ?



La rédactrice : **Fabienne Dorval** (ligne du haut, 2^{ème} à droite)

Le designer : **Arnaud Fagard** (ligne du haut, 4^{ème} à gauche)

La correctrice : **Marie Dandrifosse** (ligne du bas, 2^{ème} à droite)

Le responsable de l'impression: **Frank Gazzard** (ligne du haut, 1^{er} à gauche)

Le logisticien : **Philippe Wergifosse** (2^{ème} ligne, 3^{ème} à gauche)

Ceux qui distribuent : les 21 membres d'Alternative-plus. Merci l'équipe !

Comment recevoir notre journal ?



L'Alternative est distribué chaque mois à concurrence de 2500 exemplaires répartis en trois tournées; votre quartier risque de ne pas être couvert pendant deux mois, bien que nous ciblions le public concerné suivant les thématiques abordées. Pas de problème: écrivez à **Marie Dandrifosse**, secrétaire, mariedandrifosse@outlook.com, ou téléphonez-lui: 0497 790675, et le tour sera joué, vous recevrez notre journal tous les mois !